



COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE N°1 POUR LA RÉVISION DU PROJET DE TERRITOIRE DU PAYS PÉRIGORD VERT

Présents :

Jean-Baptiste CHAMOUTON et Véronique RAYNAUD (Communauté de Communes du Pays Ribéracois)

Danielle DUBUISSON (Communauté de Communes Dronne et Belle)

Vincent LETICHE (Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord)

Jean-Jacques PETIT (Communautés de Communes du Pays Thibérien)

Valérie CHAMOUTON et Joëlle REYTIER (Conseil Général de la Dordogne)

Marie-Elisabeth CHASSAGNE et Richard MAILFERT (Conseil de Développement)

Jean-Claude NORBERT (SYMAGE)

Marie MOULENES, Martin CROUZAL, Régis HEBERT, Florent DELBOS, Cécile MENU et Valérie DUMAS (Pays Périgord Vert)

Objectifs de la réunion :

- Présenter le portrait de territoire provisoire du Périgord Vert ;
- Compléter le diagnostic de territoire ;
- Identifier les pistes de développement et les éléments marquants du diagnostic.

Pièces jointes :

- Portrait de territoire provisoire du Périgord Vert ;
- Matrice AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces).

Introduction :

En introduction, un point sur l'avancement de la démarche a été fait.

Tout le mois de juin a été consacré :

- Au diagnostic quantitatif du Périgord Vert,
- À la mise en ligne du questionnaire pour le grand public sur les enjeux du territoire,
- À la mise en place de la communication autour de la démarche,
- À des entretiens avec les Communautés de Communes,
- À la réponse à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la candidature au Programme Leader 2014-2020,
- À une réunion avec Pays et Quartiers d'Aquitaine le 26 juin sur la future programmation Leader.

Le mois de juillet sera consacré :

- À une réunion avec le Conseil Régional d'Aquitaine sur le futur Contrat de Pays le 3 juillet,
- À la finalisation du diagnostic grâce à des entretiens avec les acteurs du territoire et des porteurs de projet,
- À la construction de la matrice AFOM du territoire pour déterminer les enjeux.

Ensuite, les éléments du diagnostic de territoire ont été présentés par thématique avec une mise en débat pour chaque thème.

Présentation du portrait de territoire provisoire du Périgord Vert avec mise en débat :

DÉMOGRAPHIE

Un rebond démographique récent :

Le Périgord Vert comptait au dernier recensement 85 176 habitants, soit 1/5 de la population du département sur 1/3 de la superficie du département.

Seulement 5 communes comptent plus de 2 000 habitants.

De plus, on constate une diminution continue de la population du Périgord Vert entre 1968 et 1999, mais le territoire a inversé sa courbe démographique durant les années 2000.

Un solde migratoire positif depuis une quarantaine d'années :

Entre 1968 et 1975, le solde naturel et le solde migratoire étaient négatifs, c'est pourquoi la chute démographique est importante. A partir de 1975 et plus encore à partir de 1982, le solde migratoire bénéficiaire a permis de ralentir la diminution de la population. En 1999, le solde migratoire a pour la première fois compensé le solde naturel permettant ainsi un rebond démographique.

Un territoire rural avec une population peu dense :

Le Périgord Vert est un territoire avec une faible densité démographique avec 27,4 hab./km² en 2011, contre 48,5 hab./km² pour l'ensemble de la Dordogne et 78,5 hab./km² pour l'Aquitaine.

Des dynamiques démographiques différentes à l'intérieur du territoire :

La partie Sud du Périgord Vert gagne de la population du fait de la présence des bassins d'emploi de Ribérac et Thiviers, mais aussi par la présence d'un réseau routier permettant un accès en moins de 30 minutes à la ville de Périgueux. Les villes aux alentours de Nontron connaissent également une évolution positive de leur population, ainsi que quelques villes aux extrémités du Périgord Vert du fait de leur proximité avec d'autres villes centres.

Une population de plus en plus âgée :

Enfin, la population du Périgord Vert est en moyenne plus âgée que pour l'ensemble de la Dordogne et de l'Aquitaine. Bien que ces territoires connaissent tous un vieillissement de la population, celui-ci est plus marqué en Périgord Vert.

Les jeunes sont moins nombreux et les plus de 60 ans sont plus nombreux en Périgord Vert par rapport à la Dordogne et à l'Aquitaine.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

1. Importance du thème :

- Thématique en lien avec l'accueil de nouvelles populations.

2. Éléments importants à retenir :

- La faible densité démographique du territoire ;
- Une diminution des jeunes, notamment des 15-30 ans ;
- Un âge moyen des nouveaux arrivants inférieur à l'âge moyen de la population.

3. Modifications et/ou ajouts à apporter au diagnostic :

- La composition des nouvelles populations devrait être étudiée.

4. Menaces :

- La population du territoire est âgée et vieillissante ;
- La diminution de la part des 15-45 ans dans la population.

5. Opportunités à saisir :

- L'apport de nouvelles populations rajeunit le territoire.

ÉCONOMIE / EMPLOI

Le tissu économique du Périgord Vert est composé majoritairement de Très Petites Entreprises, néanmoins ce tissu est diversifié. On constate une forte présence du secteur des services, notamment de la santé et de l'action sociale qui montre que l'on a une économie présente sur le territoire.

Les services et l'agriculture concentrent la majorité des établissements. D'autre part, le secteur industriel et le secteur du commerce sont les plus dynamiques du territoire.

On constate également que les dirigeants d'entreprise sont plus âgés en Périgord Vert qu'en Dordogne.

En ce qui concerne l'emploi salarié, la Maison de l'Emploi a identifié :

- Les secteurs clés qui sont en croissance : action sociale, commerce, enseignement, industrie agro-alimentaire ;
- Les secteurs importants mais fragiles : construction, santé humaine et administration publique, transport ;
- Enfin, les secteurs en difficulté : cuir, textile, articles chaussants, et bois, industrie papetière et imprimerie.

Le Périgord Vert comprend 17 % des emplois de la Dordogne avec 25 % des établissements du département.

Parmi les catégories socio-professionnelles, on constate une majorité d'ouvriers et d'employés.

Enfin, les revenus sont faibles en Périgord Vert, en étant inférieurs à ceux de la Dordogne et de l'Aquitaine.

En ce qui concerne le taux de chômage, il est plus faible que dans le reste du département ou de la région, mais il se dégrade plus rapidement. Les chômeurs de longue durée, les femmes et les plus de 50 ans sont plus nombreux en Périgord Vert que dans le reste du département. On constate aussi une baisse continue des offres d'emploi.

Enfin, concernant la formation et les services pour l'emploi, le Périgord Vert comprend sur son territoire des lycées professionnels qui constituent une richesse. De plus, le Périgord Vert est organisé autour de 3 EEE et de 3 Missions locales et compte 2 agences Pôles emploi, ainsi que des Maisons Familiales Rurales.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

1. Importance du thème :

- Thème stratégique qui renvoie au développement de l'emploi et de l'attractivité territoriale ;
- L'emploi et le maintien de la population sur le territoire sont des priorités.

2. Éléments importants à retenir :

- Un tissu de très petites entreprises qui sont majoritaires en Périgord Vert ;
- Un tissu artisanal non négligeable : l'artisanat est-il un enjeu ? Est-ce une économie circulaire (lié au résidentiel, aux petites industries, à l'artisanat d'art) ?
- Quels sont les éléments différenciant du Périgord Vert par rapport aux autres territoires qu'il faudrait valoriser ?

3. Modifications et/ou ajouts à apporter au diagnostic :

- Décrire et analyser l'emploi public et l'emploi privé pour connaître leur part dans le nombre total d'emplois ;
- Oubli de Clairvivre et de l'École de Savignac ;
- Le lycée d'Excideuil est un lycée d'enseignement général (et non professionnel) ;
- Faire une analyse des impacts : impacts des métiers d'art sur l'artisanat, impacts de l'agrotourisme sur l'agriculture ;
- Calculer le revenu médian en Périgord Vert.

4. Menaces :

- Le Périgord Vert est classé « territoire fragile » par la Région ;
- La problématique de reprise/transmission/succession des entreprises industrielles, des commerces et des entreprises artisanales (voir l'étude du Pôle Expérimental des Métiers d'Art d'il y a deux ans sur l'âge des artisans d'art).

5. Opportunités à saisir :

- Un artisanat de qualité présent sur le territoire qui serait à développer : l'artisanat de qualité constitue une part non négligeable de l'activité économique sur tout le territoire, et pas seulement sur le bassin Nontronnais ;
- Sensibilisation à faire en faveur de la reprise d'entreprises ;
- Économie circulaire : prise de conscience des entreprises pour développer une certaine solidarité territoriale du fait de leur isolement ;
- Économie résidentielle : à ne pas négliger car facteur d'emplois et de vitalité.

6. Compétences sur ce thème :

- Les Communautés de Communes ont la compétence « Développement économique » ;
- Le rôle du Pays Périgord Vert pourrait être de mettre en relation les entreprises entre elles.

AGRICULTURE / FORÊT

L'agriculture en Périgord Vert est une agriculture diversifiée, avec de nombreux signes officiels de qualité, mais le territoire a un potentiel agro-climatique moyen.

On compte 2 500 exploitations agricoles sur le territoire en 2010 avec une SAU moyenne de 49.3 ha (35.7 ha en moyenne en Dordogne ; 55 ha en moyenne à l'échelle nationale).

En Périgord Vert, l'agriculture occupe 40.2 % du territoire. On compte également 2 400 actifs agricoles permanents et 20 % des exploitants sont concernées par la question de la succession.

En ce qui concerne la forêt, nous n'avons pas pour l'instant les données à l'échelle du Périgord Vert, seulement des données concernant la Dordogne. En Dordogne, le massif forestier est hétérogène, avec divers peuplements. Le taux de boisement du département est de 43 % et la surface moyenne par propriétaire forestier est environ de 4 ha.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

1. Importance du thème :

- L'agriculture reste une économie forte en Périgord Vert.

2. Éléments importants à retenir :

- L'agriculture, le tourisme, la valorisation des paysages et l'agrotourisme vont de pair ;
- Enjeu de favoriser l'installation d'agriculteurs à travers la recherche de foncier ;
- Le monde agricole est très encadré : s'il y a intervention en faveur de l'agriculture, alors il faudrait travailler avec la Chambre d'Agriculture, les organisations professionnelles ;
- S'il y a intervention sur les questions foncières, alors il faudrait réfléchir à l'aménagement de l'espace à travers des outils comme les documents d'urbanisme, une charte paysagère, un Schéma de Cohérence Territoriale.

3. Modifications et/ou ajouts à apporter au diagnostic :

- Diagnostic sur la filière bois à développer ;
- Connaître le poids de l'agrotourisme (filères courtes, vente directe, marchés festifs, marchés de producteurs, ...).

4. Menaces :

- L'agrandissement des exploitations agricoles ;
- La problématique de la transmission et de la succession des exploitations agricoles : les chefs d'exploitation agricole sont vieillissants. Or, certains propriétaires d'exploitations familiales sont peu enclins à céder leur exploitation à des jeunes ;
- La problématique du foncier : le prix d'accès aux terres rend difficile l'installation de nouveaux agriculteurs. Ce problème freine le développement agricole.

5. Opportunités à saisir :

- Les circuits courts permettent de répondre à de nouvelles attentes des consommateurs ;
- L'agrotourisme est à développer dans les petites exploitations agricoles. Ce type d'activité permet entre autres de valoriser les paysages, le tourisme dépendant des paysages agricoles ;
- Les marchés de niches (culture biologique, circuits courts, ...) ;
- Les nouveaux groupements mis en place (fermes ouvertes, fermes pédagogiques) sont facteurs d'une image positive de l'agriculture.

6. Compétences sur ce thème :

- Repérage du foncier via les Communautés de Communes et établissements fonciers en partenariat avec le monde agricole ;
- Le Pays Périgord Vert devrait intervenir en complément des Communautés de Communes.

TOURISME

Une stratégie touristique qui s'inscrit dans la stratégie du département et de la région :

Le Conseil Général de la Dordogne a mis en place un nouveau RIT et dévoilera son schéma de développement touristique fin 2014. Il y a le projet de mettre en place des territoires de consommation touristique et d'augmenter le nombre de visiteurs du département de 1 million.

En parallèle, le Conseil Régional d'Aquitaine a mis en place une nouvelle politique touristique pour 2014-2020 comprenant un dispositif d'accès direct à des aides et un programme pluriannuel d'accompagnement des territoires.

Une offre liée aux activités de pleine nature et à l'itinérance :

Le Périgord Vert est une destination propice aux activités de loisirs et de pleine nature de par la diversité des activités proposées et le caractère préservé de son environnement naturel avec notamment des sites naturels remarquables et la présence du PNR Périgord Limousin. L'environnement naturel d'un élément de différenciation par rapport aux autres territoires, donc peut-être un positionnement à renforcer.

Une diversité et une richesse patrimoniale :

Le Périgord Vert est un territoire riche en sites qui participent à l'identité du Périgord Vert. 6 sites patrimoniaux majeurs concentrent 80 % des visites. Le Périgord Vert dispose ainsi d'un riche patrimoine rural, mais diffus et difficile à valoriser.

Une réorganisation territoriale :

Depuis le 1^{er} janvier 2014, on est passé de 16 à 9 Communautés de Communes. On compte désormais 9 Offices de Tourisme, soit un total de 20 Bureaux d'Information Touristique ouverts en saison.

Enjeux actuels du Pays Périgord Vert :

- Agir sur la structuration touristique du territoire et la qualification de l'offre ;
- Renforcer la professionnalisation des acteurs du tourisme (acteurs publics et acteurs privés) ;
- Définir un positionnement touristique partagé par tous, ainsi que planifier une stratégie touristique pluriannuelle à l'échelle du Pays (2014-2020).

Objectifs actuels du Pays Périgord Vert :

- Augmenter la fréquentation touristique ;
- Accroître les retombées économiques ;
- Améliorer la qualification de l'offre ;
- Renforcer la mutualisation des compétences, des outils et des moyens ;
- Faire du Périgord Vert une véritable destination touristique.

L'action à venir est d'actualiser le diagnostic touristique du territoire du Pays Périgord Vert pour préparer une ou plusieurs candidatures à l'appel à projet territorial de la Région sur le tourisme.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

1. Importance du thème :

- Le tourisme familial est un atout important en Périgord Vert. Il existe une image de marque du territoire avec les activités sportives et de pleine nature ;
- L'enjeu est de pouvoir proposer un tourisme plus familial, plus culturel et encore davantage en lien avec la nature ;
- Les paysages, avec notamment la présence de sites naturels remarquables, sont un facteur d'identité du Périgord Vert qu'il faut valoriser pour le développement touristique.

2. Éléments importants à retenir :

- Enjeu de la qualification de l'offre en Périgord Vert : il y a un besoin urgent d'amélioration de l'offre, ce qui pourrait être résolu par l'accompagnement des hébergeurs. L'offre d'activités semble suffisante. Il faudrait travailler sur l'offre d'hébergements, notamment les hébergements de groupe et les hébergements à thème. Il s'agit d'avoir un tourisme de qualité sur le territoire ;
- Enjeu de la prise en compte des rivières dans le développement touristique et de leur accessibilité. Les rivières sont des facteurs d'attractivité. Il y a un besoin d'équipements et de mise aux normes des

ouvrages : comment aider l'aménagement de ces ouvrages ? Comment accompagner les propriétaires d'ouvrages ? Il s'agit de répondre à la problématique des passes à poissons et des passes à canoë. Il faudrait développer le tourisme nautique (où en est le Plan départemental de développement du tourisme nautique ?) ;

- Enjeu important en ce qui concerne les résidences secondaires.

3. Modifications et/ou ajouts à apporter au diagnostic :

- Observer les évolutions des hébergements sur les vingt dernières années ;
- Connaître la part des résidences secondaires sur le territoire ;
- Dégager le volume de touristes que l'on sait retenir sur le territoire ;
- Connaître qui sont les 6 % de visiteurs de la Dordogne que captent les six sites majeurs du Périgord Vert (touristes, habitants ?) ;
- Comptabilisation des touristes : attention : seulement un dixième des touristes passent par les Offices de Tourisme.

4. Menaces :

- Une concentration des visites seulement sur quelques sites du Périgord Vert ;
- Un complexe d'infériorité par rapport au Périgord Noir ;
- Un « esprit de clocher » entre les territoires à l'intérieur du Périgord Vert : il faudrait créer du lien, rassembler pour éviter cette concurrence ;
- Un manque d'anticipation des besoins de la clientèle ;
- Une polarisation sur le Brantômois (qui accapare tous les desiderata) ;
- Un patrimoine rural diffus donc difficile à valoriser ;
- De faibles visites sur le territoire.

5. Opportunités à saisir :

- Renforcer l'image de tourisme de pleine nature déjà présente sur le territoire ;
- Capturer les touristes qui transitent vers les territoires voisins ;
- Renforcer les visites sur les six sites majeurs du Périgord Vert ;
- Créer des produits packaging sur des thèmes précis (itinéraire Dronne par exemple) ;
- Développer les hébergements atypiques, insolites ; réfléchir à de nouveaux modes d'hébergements ;
- Développer l'hébergement de groupe ;
- Promouvoir davantage le territoire auprès des nombreux propriétaires de résidences secondaires pour leur donner envie de s'installer en Périgord Vert ;
- Accentuer la communication sur le territoire ;
- Développer le tourisme équestre, qui pourrait être un produit vitrine qui valoriserait tous les atouts du territoire (Cheval nature en Périgord Vert avec ses itinéraires) ;
- Créer du lien, faire des regroupements face au fait que tout est diffus en Périgord Vert.

6. Compétences sur ce thème :

- Les Communautés de Communes devraient travailler en commun ;
- Ne pourraient-elles pas être en mesure de créer et d'aménager des sites et des lieux de qualité pour le développement touristique ?
- Certaines Communautés de Communes doivent travailler sur la qualification de leurs produits : comment les accompagner ?
- Les nouvelles intercommunalités vont être plus efficaces ;

- Toutes les Communautés de Communes s'intéressent à la thématique Tourisme, ont des projets ;
- Le rôle du Pays Périgord Vert serait d'accompagner les Communautés de Communes dans la mise en place de nouveaux projets ;
- Le Pays a un rôle dans la gestion du site de réservation.

SERVICES / ÉQUIPEMENTS / ACCESSIBILITÉ

Santé :

Dans le Périgord Vert, sont implantés plusieurs établissements hospitaliers publics et une structure privé qui possèdent tous des services de médecine : 4 hôpitaux locaux, 1 clinique. Le territoire bénéficie de la présence de 4 centres hospitaliers à Périgueux, St Yrieix la Perche, Angoulême et Limoges.

Le secteur dispose de 87 médecins généralistes sur le territoire, de 7 médecins spécialistes en cabinet principal et de 25 médecins spécialistes en cabinet secondaire. On constate une bonne répartition des cabinets médicaux sur le territoire.

Pour les personnes âgées, le territoire bénéficie d'une offre EHPAD avec 16 établissements. Cette offre est complétée avec 5 Maisons d'Accueil Rurale pour Personnes Agées. S'ajoutent un hébergement temporaire et un accueil de jour et un hébergement spécifique Alzheimer.

4 établissements peuvent prendre en charge les adultes handicapés : 1 foyer de vie, 2 foyers d'accueil médicalisé et un service d'accompagnement à la vie sociale.

D'autre part, afin de structurer l'offre de santé du territoire, un Contrat Local de Santé a été signé en 2013 et le territoire a mis en place un accompagnement personnalisé dans l'installation et la recherche de professionnels de santé avec la CPAM.

Enfance / Jeunesse :

En ce qui concerne l'enfance / jeunesse, on compte 4 crèches ou micro-crèches, 12 accueils jeune, 15 centres de loisirs et 4 centres sociaux, bien répartis sur le territoire

Vie associative :

Le Périgord Vert possède un tissu associatif riche qui pourrait être une ressource à valoriser. Les domaines des principales associations présentes sur le territoire sont l'environnement et le développement durable, l'économie sociale et solidaire, et la culture.

Culture :

Justement en ce qui concerne la culture, on constate un maillage des équipements culturels localisé sur la partie sud et la partie est du territoire. D'autre part, la diffusion artistique professionnelle régulière permet un accès à la culture localisé pour la population.

Sport :

Du fait du patrimoine naturel du Périgord Vert, les activités de pleine nature caractérisent les pratiques sportives sur le territoire. Le territoire bénéficie également de manifestations sportives.

Habitat :

En ce qui concerne l'habitat, le bassin Ribéracois est concerné par un Programme d'Intérêt Général et le bassin Nontronnais est concerné par une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale. Ces dispositifs d'intervention dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie sont complétés sur la partie Est du territoire par le programme Habitat du Conseil Général de la Dordogne.

Accessibilité :

Enfin, en matière d'accessibilité, on constate qu'une majorité des communes du Périgord Vert est qualifiée d'espace à très faible densité, et un fort éloignement des services. Concernant les télécommunications, on note la présence du haut débit, de la téléphonie mobile avec une couverture de 100 % dans les centres bourgs. La Région Aquitaine mène également un plan concernant la 3G.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

1. Éléments importants à retenir :

Santé :

- Comment prendre en compte les territoires extérieurs, notamment les centres urbains de Périgueux, Limoges, Angoulême et Saint-Yrieix-la-Perche ?
- Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires permettent-elles de retenir et/ou d'attirer les professionnels de santé et de favoriser l'accès aux soins ?
- Enjeu d'agir sur la qualification de l'offre de soins : structures, conditions de travail ;
- Enjeu de favoriser les regroupements des professionnels de santé ;
- Répartition de l'offre : quelles sont les logiques d'implantation ?

Culture :

- De nombreuses associations culturelles sont présentes sur le territoire, ce qui représente un atout ;
- Un tissu culturel diffus, mais un développement réel des pratiques culturelles sur le territoire (musique, théâtre, danse) qui sont accessibles toute l'année ;
- Enjeu de la mutualisation, de créer du lien entre les acteurs ;
- Enjeu de soutenir la création ;
- Enjeu du développement des programmations et de la mobilité des personnes : comment amener les personnes aux spectacles, scolaires ou non ? Comment amener le spectacle auprès des personnes ?

Habitat :

- Lutter contre la précarité énergétique ;
- Améliorer l'offre de logements.

Mobilité / Accessibilité :

- L'accessibilité des services est une problématique majeure, notamment pour les jeunes, les personnes sans moyen de transport, les personnes âgées : comment peut-on amener les habitants sur les équipements ?
- Problématique des déplacements des jeunes ;
- Enjeu de faciliter les déplacements des personnes.

2. Modifications et/ou ajouts à apporter au diagnostic :

Savoir s'il y a eu des progrès en matière d'équipements et de services grâce aux opérations mises en place par le Pays.

Santé :

- Compléter la thématique Santé ;
- Modifier la carte des Maisons de Santé Pluridisciplinaires qui ne reflète pas la présence des soins en Périgord Vert.

Mobilité / Accessibilité :

- Faire des recherches sur les migrations pendulaires ;
- Cartographier les mouvements pendulaires pour mieux identifier les mobilités liées au travail.

3. Menaces :

Santé :

- Problématique des urgences et de l'accès rapide aux soins.

Culture :

- Problème de visibilité de l'offre culturelle ;
- Problème de l'accès à l'offre culturelle.

Mobilité / Accessibilité :

- Une absence de liaisons transversales des transports en commun sur le territoire ;
- Un problème d'accès à l'information et aux équipements ;
- Une difficulté à agir en faveur des jeunes de plus de 15 ans.

4. Opportunités à saisir :

Habitat : le PIG départemental.

Mobilité / Accessibilité :

- Renforcer la communication sur le covoiturage et développer les aires de parking ;
- Prendre en compte la thématique du maintien à domicile des personnes âgées (investissements matériels facilitant le quotidien des personnes âgées) ;

- Développer les transports en commun du fait notamment de la remise en question des transports individuels avec le prix du carburant (exemple du co-voiturage en Limousin qui est très formalisé avec des aires relais-infos) ;
- Favoriser la pratique du vélo en faveur des touristes.

5. Compétences sur ce thème :

Les Communautés de Communes sont concernées par les services à la population : enfance, jeunesse, petite enfance, centre de loisirs, ...

Santé : compétences concernant les Maisons de Santé Pluridisciplinaires.

Culture : une seule Communauté de Communes a la compétence Culture, la Communauté de Communes du Pays de Lanouaille.

ENVIRONNEMENT / PAYSAGES

Pour finir, on peut constater que l'environnement est un élément de différenciation, une ressource à valoriser pour le territoire. On note la présence de paysages diversifiés, peu d'espaces artificialisés, des collines, des vallées, de nombreuses rivières, des zones naturelles remarquables (rivières, zones humides, pelouses calcaires, landes acides) et des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Floristique et Faunistique. Le territoire est majoritairement occupé par l'agriculture et la forêt.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS

1. Éléments importants à retenir :

- Les paysages, l'eau, la forêt constituent l'identité du Périgord Vert ;
- Les projets éoliens et de méthanisation sont à saisir dans un contexte de transition énergétique par le développement des énergies renouvelables ;
- L'échelle du Pays peut être pertinente sur le plan politico-stratégique, mais il faudrait envisager des diagnostics de ressources par territoire.

2. Modifications et/ou ajouts à apporter au diagnostic :

- Améliorer la carte pour pouvoir mieux visualiser les paysages ;
- La carte des vents en Périgord Vert est très favorable au développement de l'éolien (carte à intégrer dans le diagnostic) ;
- Il est nécessaire de se rapprocher des services du Conseil Général (Plan Climat Energie Territorial) et de faire le lien avec le schéma départemental de la méthanisation.

3. Menaces :

- Atteintes à la préservation de l'environnement et des paysages ;
- Nouvelles pratiques agricoles.
-

4. Opportunités à saisir :

- Le schéma départemental de la méthanisation ;
- Le PCET (Plan Climat Energie Territorial) sur la Dordogne ;
- Amorcer la transition énergétique en Périgord Vert :
 - Par le développement de plans énergie territoriaux et
 - Par la valorisation et la mise en place de chartes incitatives (tourisme durable, éco-tourisme, ...) ;
- La préservation du paysage, élément identitaire du Périgord Vert, par des outils comme une charte paysagère ;
- La sensibilisation et l'éducation à l'environnement ;
- L'élaboration d'une charte énergétique.

REMARQUES TRANSVERSALES

Qu'est-ce qui a changé depuis le diagnostic réalisé en 2005 ? Il faudrait réaliser une analyse comparative sur tous les thèmes.

En conclusion, les participants ont été remerciés de leur présence et de leur participation active, et il leur a été mentionné qu'ils pouvaient contribuer à la démarche de diagnostic de territoire d'ici le 31 juillet, date du Comité Technique n°2.

Contact :

Valérie Dumas
Stagiaire Projet de territoire
Pays Périgord Vert
05 53 06 01 00
valerie.dumas@perigord-vert.com
[Rubrique projet de territoire](#)